

# Le choc démographique dans l'enseignement supérieur

## Synthèse

Martin Andler

Jérôme Ferrand

*Membres du pôle  
enseignement supérieur  
et recherche de Terra  
Nova*

---

10 novembre 2017

Cette note fait le point sur l'augmentation présente et à venir du nombre de nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur. Si elle est, en soi, une bonne nouvelle, cette augmentation soulève d'importantes difficultés d'orientation et d'organisation. Faut-il considérer qu'il revient à l'université d'être, comme cela a été le cas ces dernières années, la variable d'ajustement par défaut du système, ou bien que les autres filières doivent aussi prendre leur part ? Et, si oui, laquelle ?

Après une assez longue période de stagnation, le nombre d'étudiants augmente régulièrement depuis plusieurs années. Ainsi, entre la rentrée 2011 et la rentrée 2016, le nombre de bacheliers de l'année entrant dans les différentes filières de l'enseignement supérieur est passé de 420 000 à 480 000 (+ 14 %). À cette rentrée 2017, comme on le sait, l'augmentation s'est poursuivie, créant des tensions difficilement supportables (manque de places, tirage au sort, etc.). Mais ce n'est qu'un début : l'augmentation prévue pour les deux prochaines rentrées s'annonce bien plus forte : au lieu de devoir accueillir environ 10 000 étudiants supplémentaires par an, comme cela avait été le cas en moyenne depuis la rentrée 2013, on attend une augmentation supérieure à 30 000 en 2018 et 2019 (par rapport à 2017) : les bébés du boom de l'an 2000 arrivent à la fac !

Et, en effet, ce sont bien les universités, et non les autres filières, qui ont absorbé la croissance de ces dernières années. Et ce sont encore elles qui devraient accueillir les étudiants supplémentaires en 2018 et 2019. Toutes choses égales par ailleurs, il y aurait en pourcentage, sur les seuls effectifs de licence, une augmentation du nombre d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de 12 % l'an prochain ! Si l'on prend en compte le fait qu'un grand nombre d'étudiants restent à l'université plusieurs années, on voit que l'effort demandé aux universités est considérable.

On ne peut que se réjouir de voir le nombre des étudiants augmenter, ainsi que la part des universités dans l'enseignement supérieur<sup>1</sup>. Mais il ne faudrait pas que la gestion de cet afflux fasse perdre de vue les objectifs fondamentaux de réforme du premier cycle de notre enseignement supérieur, et notamment :

- améliorer la transition du lycée à l'université, renforcer l'orientation et faire progresser les étudiants dans la réussite de leur licence ;
- sortir du schéma classique qui confie aux seules universités la gestion du nombre dans le cadre de leurs licences, alors que les écoles publiques et privées, avec des « bachelors », auront tout loisir de mettre en place les filières innovantes sélectives, comme le sont les classes préparatoires et les IUT ;

---

<sup>1</sup> Dans les années 1960-1970, les universités accueillaient près de 70 % des étudiants ; en 2007, ce pourcentage était descendu à 55 % ; il a légèrement remonté durant la dernière décennie.

- diminuer l'échec en licence en proposant aux lycéens, en particulier aux bacheliers issus des filières technologiques et professionnelles, un accès plus large aux filières courtes, ou à des cursus adaptés de licence.

La réforme des textes règlementant les licences est une condition nécessaire à la réalisation de ces objectifs<sup>2</sup>.

## **1. EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE**

En 2011, 71 % des jeunes d'une classe d'âge obtenaient le baccalauréat (à comparer avec 21 % en 1971, 26 % en 1981, 48 % en 1991, et 62 % en 2001). La massification rapide de la période 1981-2011, résultat de la décision politique prise sous le premier septennat de François Mitterrand de tendre à 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, a été rendue possible par le développement du baccalauréat technologique et la création du baccalauréat professionnel ; mais elle a également été facilitée par le creux des naissances de la décennie 1990-1999, particulièrement marquée entre 1992 et 1995.

Dans les dernières années, trois effets se sont conjugués pour faire croître le nombre de bacheliers :

- la décision de diminuer les redoublements, qui a permis de réduire les sorties prématurées du système ;
- l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat (on est passé d'un taux de réussite de l'ordre de 70 % en 1990 à près de 90 % aujourd'hui) ;
- l'augmentation démographique amorcée avec la classe d'âge 1996.

Ainsi, le nombre de bacheliers a augmenté de 9 % entre 2013 et 2017. Mais en 2018, avec l'arrivée de la classe d'âge de l'an 2000, ce sont 40 000 bacheliers supplémentaires qui sont attendus, soit + 6 % en un an. Ils se répartissent en 20 000 bacheliers généraux, 14 000 bacheliers technologiques et 6 000 bacheliers professionnels. Cet afflux se

---

<sup>2</sup> Voir la précédente note de Terra Nova : Martin Andler, Laurent Daudet, Gilles Halbout, Jean-Pierre Korolitski, Yves Lichtenberger, Catherine Paradeise, « Études supérieures : rythmes subis, rythmes choisis », 14 septembre 2017, disponible ici : <http://tnova.fr/rapports/etudes-superieures-rythmes-subis-rythmes-choisis>

maintiendra l'année suivante, il y aura une décrue entre 2020 et 2023, puis probablement une remontée à des niveaux supérieurs à ceux de 2018.

## **2. FLUX ENTRANTS DE NÉO-BACHELIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Les taux de poursuite d'études après le baccalauréat sont très stables : proches de 100 % pour les bacheliers généraux, ils sont légèrement sous la barre des 80 % pour les bacheliers technologiques, et un peu au-dessus de 33 % pour les bacheliers professionnels. On attend donc 20 000 étudiants supplémentaires issus du bac général, 11 000 du bac technologique, et 2 000 du bac professionnel : en tout, ce sont 33 000 étudiants entrants supplémentaires à accueillir en 2018, et à nouveau plus de 30 000 en 2019.

Ces nouveaux étudiants se répartiront entre six filières d'études supérieures :

- quatre filières sélectives à l'entrée : en lycée, les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; les IUT, les « autres » voies (écoles d'art et d'architecture, instituts d'études politiques, instituts catholiques, écoles privées d'ingénieurs et de gestion, cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs...);
- deux filières non sélectives : la première année de santé (PACES), avec son concours en fin d'année, et les licences classiques du système LMD à l'université.

L'augmentation modérée de ces dernières années a été en très grande majorité absorbée par les licences universitaires. En effet, les effectifs entrants en CPGE, STS, PACES et « autres » sont constants depuis 4 ans, et ceux des IUT n'ont augmenté que de moins de 3 % (voir ci-après les graphiques de l'annexe 2). En revanche, les licences ont vu leurs effectifs entrants augmenter de plus de 20 % entre la rentrée 2013 et la rentrée 2016. De fait, ce sont elles qui absorbent l'essentiel de l'augmentation.

### 3. SCÉNARIOS

Le premier scénario, « naturel », serait donc que la quasi-totalité de l'augmentation du nombre des étudiants porte sur les licences universitaires. Au vu des chiffres indiqués ci-dessus sur la stabilité des filières sélectives, il n'est pas invraisemblable, les universités jouant traditionnellement, hélas, le rôle de variable d'ajustement. Le nombre d'étudiants de première année augmenterait alors de plus de 30 000, soit une croissance de 15 %. Outre les problèmes de capacité d'accueil que cela poserait aux universités, on voit bien que ça ne correspondrait ni aux souhaits des étudiants, ni à la réalité de leur niveau de préparation aux études universitaires.

On sait en effet que les chances de réussite des bacheliers professionnels à l'université sont très faibles (alors que chaque année plus de 13 000 d'entre eux s'y engagent), et que le premier vœu de la majorité d'entre eux est d'intégrer une STS, ce que font, dans l'état actuel, 70 % de ceux qui poursuivent des études supérieures ; s'il y avait plus de places, ou si les places en STS n'étaient pas prises en partie par les bacheliers généraux (21 % des nouveaux admis en STS sont des bacheliers généraux), ils y seraient plus nombreux. Pour accueillir le flux supplémentaire de 6 000 bacheliers professionnels, il faudrait au minimum créer 4 000 places supplémentaires en STS, et certainement plus pour satisfaire leurs besoins.

Les bacheliers technologiques poursuivant leurs études se dirigent actuellement à 48 % en STS et 15 % en IUT. Pour maintenir ces proportions, il faudrait créer 5 000 places supplémentaires en STS, et 1 500 en IUT dès la rentrée 2018. Mais ceci est un minimum : la réussite des bacheliers technologiques qui s'engagent en licence est faible (dans l'étude menée par le service statistique du ministère sur les entrants de 2008, seuls 20 % d'entre eux ont obtenu la licence en trois ou quatre ans, et 46 % sont sortis sans diplôme<sup>3</sup>).

La question d'augmenter ou non le nombre de places dans les filières sélectives prestigieuses reste à discuter : CPGE et celles qui sont incluses dans la catégorie « autres », comme les instituts d'études politiques, l'université Paris-Dauphine, les INSA...

---

<sup>3</sup> Enseignement supérieur et recherche, Note d'information 15.04.

Cette question est importante et appelle une réponse politique. On constate que la part des bacheliers généraux s'engageant en CPGE + « autres », qui était de 26,5 % en 2012-2013, a baissé à 25,1 % en 2016-2017, et pourrait descendre à 23,1 % en 2018-2019. Si l'on estime que les licences universitaires doivent donner accès aux cursus de second cycle les plus exigeants, en master ou en école (ce qui, d'ailleurs, est déjà largement le cas mais encore mal compris), alors la bonne décision est de maintenir les flux entrants en CPGE et « autres » au niveau actuel. Aux universités de se saisir des possibilités de diversification des licences, annoncées comme étant un objectif ministériel, pour offrir à ces très bons étudiants des cursus mieux adaptés.

Sur la base d'augmentation des places en STS et IUT, et de stagnation en CPGE et « autres », on aboutirait à un deuxième scénario : une augmentation de « seulement » 20 000 étudiants supplémentaires dans les licences universitaires.

Il faut noter, pour finir, que plusieurs années d'augmentation des flux auront un impact important sur les effectifs totaux d'étudiants, et principalement dans les universités. En raison des abandons, réorientations, poursuites d'études en licence des titulaires d'un BTS ou DUT, le chiffrage en est particulièrement difficile (voir les remarques dans l'annexe 1 ci-dessous). Notamment, l'impact des réformes qui vont être décidées dans les prochains mois pourrait infléchir les prévisions de manière très significative. Hors prise en compte de cet impact, et sur la base du premier scénario (le scénario « naturel »), il y aurait en licence en 2020-2021 de l'ordre de 60 000 étudiants supplémentaires par rapport à la situation actuelle. En raison de la légère décline des entrants dans les années 2020-2023, immédiatement suivie d'une nouvelle et forte augmentation à la rentrée 2024 à cause du boom des naissances de 2006, l'augmentation du nombre d'étudiants en licence serait donc régulière, avec seulement des fluctuations dans le rythme d'augmentation, sur la période 2017-2025.

Les prévisions faites par le Service des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur sont concordantes. Elles prévoient, pour la rentrée 2025, 2 870 000 étudiants en France (toutes filières et tous niveaux confondus), soit une progression de 360 000 par rapport à 2015, dont 85 000 pour les licences universitaires.

## ANNEXE 1

### MÉTHODOLOGIE, SOURCES, BIBLIOGRAPHIE

En dehors des statistiques sur les naissances, basées sur les données de l'INSEE, la totalité des chiffres sur lesquels nous avons travaillé sont tirés des *Notes d'information* de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) ou de la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), ainsi que des éditions annuelles de *Repères et références statistiques*.

Les effectifs de collégiens et lycéens par classe, et la connaissance des taux actuels de passage dans la classe supérieure et des taux de réussite au baccalauréat permettent de faire une prévision du nombre de bacheliers 2018 et 2019. C'est sur cette base, et sous l'hypothèse d'un taux de poursuite d'études constant, et des capacités d'accueil et des tendances d'orientation des dernières années, que nous estimons les flux de néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur.

La prévision est un art difficile. A cet égard, la comparaison entre la prévision de bacheliers en 2017 faite dans la *Note d'information DEPP 08-32*, Tableau 2, et les résultats du baccalauréat est instructive et de nature à rendre très modestes tous les prévisionnistes :

Effectifs bacheliers 2017	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Total
Prévision 2008	272000	127000	105500	504500
Résultats	337000	128000	176000	641000

## ANNEXE 2

### TABLEAUX









